

Modèle de compte pour une paroisse

Base

Le présent modèle de compte se fonde sur la situation d'une petite paroisse du Plateau.

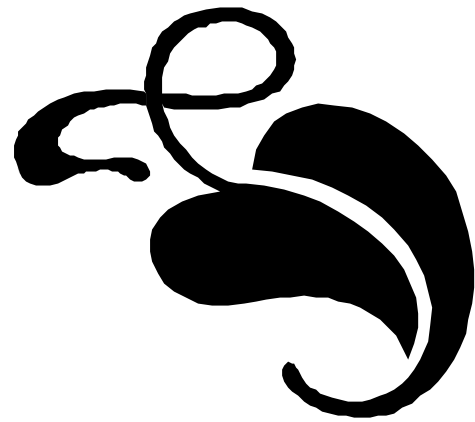
Informations générales

- Le compte ne porte que sur la tâche 390 "paroisse".

Contenu

Comme il a déjà été dit précédemment, le modèle de compte a été établi sur la base d'un compte annuel "effectif". Il existe ainsi une coïncidence entre le rapport préliminaire, le compte annuel, les annexes et le rapport succinct.

Le modèle de compte applique les prescriptions de la loi et de l'ordonnance sur les communes ainsi que du Guide des finances communales.



Paroisse de Villagemodèle

Compte annuel 2001

Table des matières

	<u>Pages</u>
Rapport préliminaire	I - V
Tableau des dépréciations	1
Contrôle des crédits d'engagement	2
Tableau des crédits additionnels	3
Récapitulation détaillée du compte de fonctionnement	4 - 5
Récapitulation détaillée du compte des investissements	6
Récapitulation détaillée du bilan	7 - 10

Annexe:

- Liste des engagements conditionnels et liste des valeurs d'assurance incendie des immeubles et des objets mobiliers Annexe 1

Rapport succinct de l'organe de vérification des comptes

Apurement du compte annuel par le canton

Rapport préliminaire

1 Tenue de la comptabilité

Le présent compte annuel 2001 de la paroisse de Villagemodèle a été établi selon le "nouveau modèle de compte" (NMC) du canton de Berne, au moyen du système informatique UNIVERSAL et du logiciel communal COMMUN. Le responsable de l'administration des finances est M. Jean Consciencieux, en fonction depuis le 1^{er} octobre 2001.

2 Compte annuel de l'exercice comptable précédent

Le compte de l'exercice 2000, déposé le 2 avril 2001 et approuvé par l'assemblée paroissiale le 16 mai 2001, a servi de référence. Le préfet l'a apuré en date du 25 octobre 2001 sans formuler de remarque.

3 Budget et quotité d'impôt

Le budget 2001, qui prévoyait un excédent de revenus de 9'500 francs, a été adopté par l'assemblée communale le 10 décembre 2000 avec la quotité d'impôt suivante:

Quotité de l'impôt paroissial: 0,1840 de l'impôt simple (inchangée).

4 Les faits marquants

Les faits énumérés ci-dessous ont considérablement influencé le résultat du compte annuel 2001:

- La rénovation de la maison de paroisse et celle de la cuisine de la cure ont pu être achevées comme prévu en 2001.
- 2001 a été assombri par la grave maladie qui a frappé M. Chiffre, qui administrait les finances de la paroisse depuis de nombreuses années. Il a fallu recourir à du personnel temporaire pendant plusieurs mois, avant qu'un successeur ne puisse être trouvé vers la fin de l'année.

5 Commentaire du résultat du compte

Le compte annuel 2001 de la paroisse de Villagemodèle clôture comme suit au 31 décembre 2001:

Résultat avant dépréciations

Charges	fr.	378'859.10
Revenus	fr.	415'798.90
Excédent de revenus brut	fr.	<u>36'939.80</u>

Résultat après dépréciations

Excédent de revenus brut	fr.	36'939.80
Dépréciations harmonisées	fr.	34'923.70
Dépréciations complémentaires	fr.	0.00
Dépréciations du découvert du bilan	fr.	<u>0.00</u>
Excédent de revenus	fr.	<u>2'016.10</u>

Comparaison du compte avec le budget

Excédent de revenus du compte de fonctionnement	fr.	2'016.10
Excédent de revenus du compte de fonctionnement selon le budget	fr.	<u>9'500.00</u>
Détérioration par rapport au budget	fr.	<u>7'483.90</u>

Ce résultat est dû au surcroît de charges engendré par les traitements du personnel administratif. Des revenus supplémentaires d'environ 10'000 francs ont en revanche été obtenus dans le domaine fiscal.

Certaines conditions ont changé au cours de l'exercice écoulé: d'une part, la nouvelle loi sur les impôts est entrée en vigueur, et d'autre part, il s'est agi de mettre en œuvre les nouvelles directives du Guide des finances communales et de son annexe pour l'administration des finances, ce qui a notamment eu des répercussions sur la présentation du compte annuel. Le présent compte est conforme aux nouvelles dispositions légales.

6 Compte de fonctionnement

Comparaison par rapport au budget

Compte 2001		Budget 2001		Compte 2000	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
413'782.80	415'798.90	393'800	403'300	396'036.95	408'767.35

En règle générale, les montants budgétés ont pu être respectés. Vous trouverez ci-après les raisons des écarts les plus importants:

Traitements du personnel administratif

- La maladie du caissier de la paroisse a provoqué un surcroît de charges de 14'524 fr. 70.

Entretien des immeubles, du mobilier et des machines

- Des travaux d'entretien de l'orgue qui s'imposaient de toute urgence ont occasionné un surcroît de charges de 2'880 fr. 75.

Dépréciation d'avoirs fiscaux

- Il a fallu procéder comme l'année dernière à d'importantes dépréciations d'avoirs fiscaux suite à des actes de défaut de biens. Ces dépréciations ont pu être partiellement couvertes par la dissolution de la provision "compte correctif d'actifs", de sorte que la charge nette n'est que de 2'002 francs.

Revenus de l'impôt paroissial

- Les revenus de l'impôt paroissial de 2000 n'étaient pas connus au moment de l'élaboration du budget, de sorte qu'il a fallu se fonder sur les chiffres de 1999. Il est réjouissant de constater que les revenus sont de 9'907 fr. 65 supérieurs au montant budgété.

7 Compte des investissements

Du fait du renchérissement, les coûts prévus pour la rénovation de la maison de paroisse ont été légèrement dépassés, à raison de 2'234 fr. 60. Par contre, la rénovation de la cuisine de la cure a pu être achevée sans dépassement du crédit alloué.

Les décomptes relatifs aux deux crédits ont été portés à la connaissance de l'assemblée paroissiale le 8 décembre 2001.

8 Bilan

Actif

Patrimoine financier

Le patrimoine financier a nettement augmenté en raison des bons revenus obtenus au cours de l'exercice. Il convient toutefois d'observer que les frais de rénovation de la cuisine de la cure ont été entièrement reportés au bilan. Sans ce report (21'533 fr.), l'augmentation n'aurait été que de 27'287 fr. 15, ce qui correspond à peu près au montant des dépréciations harmonisées.

Patrimoine administratif

L'augmentation du patrimoine administratif s'explique par le report au bilan des frais de rénovation de la maison de paroisse, d'un montant net de 60'234 fr. 60. Au total, des dépréciations harmonisées de 34'923 fr. 70 ont dû être opérées.

Passif

Engagements

Les engagements ont augmenté de quelque 409'000 francs. Un crédit de construction de 75'000 francs a dû être contracté pour financer les frais de transformations et de rénovation de la cure. Un changement du mode de financement interviendra en 2002.

Passifs transitoires

Les passifs transitoires sont restés pratiquement inchangés. Il s'agit d'un loyer payé à l'avance.

9 Crédits additionnels

Tous les crédits additionnels, d'une valeur totale de 29'772 fr. 45, sont mentionnés dans un tableau séparé avec des remarques y relatives. Les dépenses liées se montent à 5'705 fr. 60 et le solde, d'un total de 24'066 fr. 85, est constitué par des dépenses qui relèvent de la compétence du conseil de paroisse. L'assemblée paroissiale n'est donc pas appelée à se prononcer sur des crédits additionnels, mais uniquement à en prendre connaissance.

10 Plan financier

Le plan financier des années 2002 à 2006 a été adopté par le conseil de paroisse le 10 août 2001.

Les recettes fiscales ont parfois considérablement diminué en raison de la révision de la loi sur les impôts entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2001. Le présent plan financier tient partiellement compte de cette circonstance, mais il y a lieu de s'attendre à ce que les manques à gagner soient plus importants que prévu. Toutefois, l'arrivée de nouveaux habitants en grand nombre devrait permettre de neutraliser les pertes.

On constate par ailleurs que les frais augmentent continuellement. Le conseil de paroisse a donc décidé de maintenir les charges à un niveau aussi bas que possible par diverses mesures d'optimisation ou de réduction des dépenses (coopération avec d'autres paroisses). Ces mesures devraient permettre de contenir l'excédent de charges pronostiqué dans des limites acceptables.

La fortune nette disponible suffit largement à couvrir les excédents de charges. Pendant la période sur laquelle porte le plan, elle passera sans doute de 363'000 francs en 2001 à 283'000 francs en 2006. Elle a été considérablement augmentée ces dernières années en prévision des grands travaux de rénovation de l'église qui devraient commencer en 2006 (un montant de 50'000 francs est prévu pour 2006).

Les dettes vont probablement passer de 330'000 francs en 2001 à 422'000 francs en 2006.

Il n'en reste pas moins que l'évolution de la situation financière doit être suivie de près, afin de pouvoir au besoin réagir à temps. Le conseil de paroisse estime que l'évolution qui se dessine est financièrement supportable.

11 Proposition

Le conseil de paroisse de Villagemodèle a pris connaissance de toutes les composantes du présent compte annuel lors de sa séance du 2 avril 2002, et propose à l'assemblée paroissiale

- d'approuver le compte annuel 2001 avec un excédent de revenus de 2'016 fr. 10;
- de prendre connaissance des crédits additionnels de 30'275 fr. 05.

Villagemodèle, le 3 avril 2002

Conseil de paroisse de Villagemodèle

L'administrateur des finances

Le président

Le secrétaire

Alain Lechef

Pierre Dubois

Jean Consciencieux

12 Approbation

L'assemblée paroissiale de Villagemodèle a approuvé le compte annuel 2001 le 15 mai 2002 conformément à la proposition ci-dessus du conseil de paroisse.

Villagemodèle, le 16 mai 2002

Paroisse de Villagemodèle

Le président

Le secrétaire

Alain Lechef

Pierre Dubois

Tableau des dépréciations

		Valeur comptable au 01.01.01	Augmen- tation	Diminution	Valeur comp- table au 31.12.01 avant dépréciations	Dépréciations harmonisées nature 331	Taux	Dépréciations complémentaires nature 332	Valeur comptable au 31.12.01
114	Investissements propres	289.002,00	80.234,60	20.000,00	349.236,60	34.923,70	10%	0,00	314.312,90
1143	Terrains bâtis	<u>279.001,00</u>	<u>80.234,60</u>	<u>20.000,00</u>	<u>339.235,60</u>	<u>33.923,70</u>		<u>0,00</u>	<u>305.311,90</u>
1143,01	Eglise	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00		0,00	1,00
1143,02	Maison de paroisse	279.000,00	80.234,60	20.000,00	339.234,60	33.923,70		0,00	305.310,90
1146	Mobilier, machines, véhicules	<u>10.001,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>10.001,00</u>	<u>1.000,00</u>		<u>0,00</u>	<u>9.001,00</u>
1146,01	Mobilier, machines	10.001,00	0,00	0,00	10.001,00	1.000,00		0,00	9.001,00
	Total du patrimoine administratif	289.002,00	80.234,60	20.000,00	349.236,60	34.923,70	10%	0,00	314.312,90

Contrôle des crédits d'engagement

Octroi du crédit		Montant du crédit	Objet	Dépenses cumulées 01.01.01	Dépenses d'invest. 2001	Dépenses cumulées 31.12.01	Recettes cumulées 01.01.01	Recettes d'invest. 2001	Recettes cumulées 31.12.01	Solde	Date du décompte
Date	Organe										
05.06.00	AP	78.000	Rénovation de la maison de paroisse	0,00	80.234,60	80.234,60	0,00	20.000,00	20.000,00	-2.234,60	08.12.01
10.12.00	AP	22.000	Rénovation de la cuisine de la cure	0,00	21.533,00	21.533,00	0,00	0,00	0,00	467,00	08.12.01

Tableau des crédits additionnels

La liste énumère les dépassements de plus de 500 francs ¹⁾

Compte	Désignation	Budget	Compte	Dépassement	Crédits additionnels			Justification
					Dépenses liées	Compétence du conseil de paroisse	Compétence assemblée paroissiale	
	Total	133.300,00	163.072,70	29.772,45	5.705,60	24.066,85	0,00	
390	<u>Paroisse</u>							
390.301.01	Traitements du personnel administratif	60.000,00	67.890,30	7.890,30		7.890,30	05.04.01	Intérimaire et engagement d'un nouveau caissier
390.301.04	Traitement du remplaçant	6.500,00	13.134,40	6.634,40		6.634,40	05.04.01	Voir ci-dessus
390.303.01	Assurances sociales	7.800,00	8.687,65	887,65	887,65			Selon décompte
390.311.01	Achats de mobilier	5.000,00	6.698,30	1.698,30		1.698,30	10.09.01	Extension des capacités du PC
390.314.01	Entretien des immeubles (y c. orgue)	10.000,00	12.880,75	2.880,75		2.880,75	07.06.01	Entretien de l'orgue, travaux urgents
390.315.01	Entretien du mobilier	5.000,00	6.150,85	1.150,85		1.150,85	08.08.01	Réparation des bancs de l'église
390.318.05	Manifestations pour les personnes âgées	9.000,00	10.423,75	1.423,50		1.423,50	03.06.00	Excursion des personnes âgées en Suisse orientale
390.318.07	Concerts/musique spirituelle	5.000,00	5.888,75	888,75		888,75		Davantage de manifestations
390.330.02	Dépréciations d'avoirs fiscaux	0,00	2.902,00	2.902,00	2.902,00			Selon décompte
390.365.02	Collectes affectées à un but déterminé	25.000,00	26.915,95	1.915,95	1.915,95			Surplus de revenus de la collecte
390.367.01	Contributions versées à des institutions internationales	0,00	1.500,00	1.500,00		1.500,00		Contribution au CICR

¹⁾ Remarque: limite selon le Guide des finances communales, chapitre 4.4.1.

Récapitulation détaillée du compte de fonctionnement

		Compte 2001		Budget 2001		Compte 2000	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total		415.798,90	415.798,90	403.300,00	403.300,00	408.767,35	408.767,35
Excédent de charges							
Excédent de revenus		2.016,10		9.500,00		12.730,40	
390	Paroisse	413.782,80	415.798,90	393.800,00	403.300,00	396.036,95	408.767,35
300	01 Indemnités et jetons de présence	7.500,00		7.500,00		7.500,00	
301	01 Traitements du personnel administratif	67.890,30		60.000,00		62.716,50	
301	02 Traitement des organistes	8.320,00		8.500,00		7.940,00	
301	03 Traitement du sacristain	34.230,00		35.000,00		33.688,00	
301	04 Traitement du remplaçant	13.134,40		6.500,00		8.357,00	
303	01 Assurances sociales	8.687,65		7.800,00		8.227,20	
304	01 Caisses de pensions et de prévoyance	3.182,35		3.000,00		3.265,70	
305	01 Assurance maladie et accidents	2.026,00		2.100,00		1.989,40	
309	01 Cours, perfectionnement du personnel	1.387,25		1.500,00		1.427,00	
310	01 Fournitures de bureau, imprimés, annonces, revues	4.081,50		5.000,00		5.536,10	
310	02 Bibles, certificats de baptême et de confirmation	2.540,00		3.000,00		2.617,50	
310	03 La Vie protestante	13.344,00		13.000,00		13.152,60	
311	01 Achat de mobilier et de machines	6.698,30		5.000,00		3.760,00	
312	01 Eau, énergie, combustible	17.133,30		18.000,00		17.345,60	
313	01 Matériel de nettoyage	802,00		1.000,00		752,40	
313	02 Décorations, fleurs	2.816,50		3.000,00		2.751,80	
314	01 Entretien des immeubles (y c. orgue)	12.880,75		10.000,00		8.765,00	
315	01 Entretien du mobilier de bureau et des machines	6.150,85		5.000,00		5.033,20	
316	01 Loyers, fermages, redevances d'utilisation	8.337,00		8.000,00		8.274,00	
317	01 Dédommagements pour déplacements	5.751,90		6.000,00		4.877,00	
317	02 Crédit libre du conseil de paroisse	2.213,00		2.500,00		2.344,00	
318	01 Ports, téléphone, frais de comptes bancaires et postal	3.461,25		3.500,00		3.615,20	
318	02 Primes d'assurance	10.319,85		10.300,00		10.319,85	
318	03 Catéchisme	8.281,40		9.500,00		11.324,60	
318	04 Ecole du dimanche	1.560,00		2.000,00		1.798,00	
318	05 Manifestations pour les personnes âgées	10.423,50		9.000,00		8.869,50	
318	06 Camps, animation de jeunesse	3.687,60		4.000,00		4.052,30	
318	07 Concerts/musique spirituelle	5.888,75		5.000,00		5.003,00	

Récapitulation détaillée du compte de fonctionnement

	Compte 2001		Budget 2001		Compte 2000	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
321 01 Intérêts sur dettes à court terme	243,50		500,00		344,60	
322 01 Intérêts sur dettes à moyen et à long terme	10.500,00		11.000,00		12.962,40	
323 01 Intérêts sur dettes envers des entités particulières	439,35		500,00		135,40	
330 01 Dépréciations du patrimoine financier	320,25		500,00		576,30	
330 02 Dépréciations d'avoirs fiscaux irrécouvrables	2.902,00		0,00		1.786,00	
330 03 Provision pour créances fiscales en péril	-900,00		0,00		600,00	
331 01 Dépréciations harmonisées	34.923,70		36.700,00		37.360,00	
332 01 Dépréciations complémentaires	0,00		0,00		0,00	
351 01 Emoluments de l'Intendance des impôts (y c. tenue du regist	9.373,05		9.500,00		9.245,00	
361 01 Contribution versée à la Caisse centrale de l'Eglise	42.607,00		43.000,00		42.875,00	
361 02 Contribution, péréquation financière	5.998,00		6.000,00		5.748,00	
361 03 Autres contributions prévues par la législation	2.232,00		2.400,00		2.246,00	
365 01 Contributions facultatives	2.798,60		3.000,00		2.314,00	
365 02 Collectes affectées à un but déterminé	26.915,95		25.000,00		23.561,80	
366 01 Contributions versées à des personnes physiques	1.200,00		1.000,00		980,00	
367 01 Contributions versées à des institutions internationales	1.500,00		0,00		0,00	
400 01 Impôts paroissiaux selon NESKO		369.907,65		360.000,00		367.235,80
421 01 Intérêts sur avoirs à court terme; poste, banque		230,30		0,00		224,80
421 02 Intérêts moratoires		448,45		0,00		512,65
422 01 Intérêts sur avoirs à moyen et à long terme		431,25		400,00		400,00
423 01 Loyers d'immeubles du patrimoine financier		14.400,00		14.400,00		14.400,00
427 01 Loyers d'immeubles du patrimoine administratif		0,00		0,00		0,00
434 01 Redevances d'utilisation		1.680,00		1.500,00		1.250,00
436 01 Restitutions		1.223,00		1.500,00		857,00
444 01 Prestations de la péréquation financière		0,00		0,00		0,00
469 01 Produit de collectes affectées à un but déterminé		26.915,95		25.000,00		23.561,80
469 02 Produit de collectes non affectées à un but déterminé		562,30		500,00		325,30

Récapitulation détaillée du compte des investissements

	Compte 2001		Budget 2001		Compte 2000	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
390 Paroisse	101.767,60	41.533,00	100.000,00	42.000,00	0,00	53.200,00
503 01 Rénovation de la maison de paroisse	80.234,60		78.000,00		0,00	
503 02 Transformation de la cuisine de la cure	21.533,00		22.000,00		0,00	
600 01 Vente de la parcelle n° 301		0,00		0,00		53.200,00
662 01 Subvention de la commune municipale		20.000,00		20.000,00		0,00
695 01 Report d'immeubles du patrimoine financier		21.533,00		22.000,00		0,00
999 Clôture	20.000,00	80.234,60	20.000,00	78.000,00	53.200,00	0,00
590 01 Recettes reportées au bilan	20.000,00		20.000,00		53.200,00	
690 01 Dépenses reportées au bilan		80.234,60		78.000,00		0,00
Total	121.767,60	121.767,60	120.000,00	120.000,00	53.200,00	53.200,00

Récapitulation détaillée du bilan

		Etat 01.01.01	Modification		Etat 31.12.01
			Augmentation	Diminution	
1	Actif	706.598,10	949.071,50	874.940,45	780.729,15
10	Patrimoine financier	417.596,10	868.836,90	820.016,75	466.416,25
100	Disponibilités	13.702,50	69.228,40	51.976,50	30.954,40
1000	Caisse	340,75	13.562,30	12.854,70	1.048,35
1000 01	Caisse	340,75	13.562,30	12.854,70	1.048,35
1001	Compte postal	2.378,30	26.347,85	22.589,00	6.137,15
1001 01	Compte postal n° 99-999-99	2.378,30	26.347,85	22.589,00	6.137,15
1002	Banques	10.983,45	29.318,25	16.532,80	23.768,90
1002 01	Banque Modèle, compte n° 20 099.999.999.99	10.983,45	29.318,25	16.532,80	23.768,90
101	Avoirs	142.188,30	753.752,90	766.334,95	129.606,25
1010	Avances	0,00	3.500,00	3.500,00	0,00
1010 01	Avance, ministère pastoral		3.500,00	3.500,00	0,00
1012	Impôts à encaisser	141.909,60	746.384,30	759.068,25	129.225,65
1012 01	Compte de virement avec le canton	3.256,10	370.563,20	366.174,70	7.644,60
1012 02	Impôts à encaisser NESKO	137.418,70	375.821,10	392.893,55	120.346,25
1012 03	Impôts à encaisser auprès de la commune municipale	1.234,80			1.234,80
1015	Autres débiteurs	278,70	3.868,60	3.766,70	380,60
1015 01	Facturations manuelles	60,00	3.648,00	3.548,00	160,00
1015 02	Impôts anticipés sur titres	218,70	220,60	218,70	220,60
102	Placements	260.000,00	41.533,00	0,00	301.533,00
1020	Avoirs à revenu fixe	10.000,00	20.000,00	0,00	30.000,00
1020 01	Banque Modèle, bon de caisse nom. 10'000 fr., 4%	10.000,00	0,00	0,00	10.000,00
1020 02	Banque Modèle, bon de caisse nom. 20'000 fr., 3.75%		20.000,00		20.000,00

Récapitulation détaillée du bilan

		Etat 01.01.01	Modification		Etat 31.12.01
			Augmentation	Diminution	
1023	Immeubles	250.000,00	21.533,00	0,00	271.533,00
1023 01	Logement du pasteur, parcelle n° 637	250.000,00	21.533,00		271.533,00
103	Actifs transitoires	1.705,30	4.322,60	1.705,30	4.322,60
1030	Actifs transitoires	1.705,30	4.322,60	1.705,30	4.322,60
1030 01	Actifs transitoires	1.705,30	4.322,60	1.705,30	4.322,60
11	Patrimoine administratif	289.002,00	80.234,60	54.923,70	314.312,90
114	Investissements propres	289.002,00	80.234,60	54.923,70	314.312,90
1143	Terrains bâtis	279.001,00	80.234,60	53.923,70	305.311,90
1143 01	Eglise	1,00			1,00
1143 02	Maison de paroisse	279.000,00	80.234,60	53.923,70	305.310,90
1146	Mobilier, machines, véhicules	10.001,00	0,00	1.000,00	9.001,00
1146 01	Mobilier, machines	10.001,00		1.000,00	9.001,00

Récapitulation détaillée du bilan

		Etat 01.01.01	Modification		Etat 31.12.01
			Diminution	Augmentation	
2	Passif	706.598,10	38.358,60	112.489,65	780.729,15
20	Engagements	337.228,70	38.358,60	110.473,55	409.343,65
200	Engagements courants	7.103,70	32.698,60	33.834,20	8.239,30
2000	Créanciers	7.103,70	32.698,60	33.834,20	8.239,30
	2000 01 Autres créanciers	7.103,70	7.103,70	8.239,30	8.239,30
	2000 02 CC AVS/AI/APG/AC	0,00	16.497,00	16.497,00	0,00
	2000 03 CC pour les contributions à la caisse de pension	0,00	7.071,90	7.071,90	0,00
	2000 04 CC pour l'assurance-maladie/accidents	0,00	2.026,00	2.026,00	0,00
201	Dettes à court terme	0,00	0,00	75.000,00	75.000,00
2010	Banque	0,00	0,00	75.000,00	75.000,00
	2010 01 Banque Modèle, n° 20 099.999.999.100, crédit de construction	0,00		75.000,00	75.000,00
202	Dettes à moyen et à long terme	300.000,00	0,00	0,00	300.000,00
2021	Emprunts	300.000,00	0,00	0,00	300.000,00
	2021 01 Banque Modèle, emprunt 11.1.111.111.11 durée: 1997-2006, 3,5 %	300.000,00			300.000,00
203	Engagements envers des entités particulières	21.965,00	3.500,00	439,35	18.904,35
2033	Fondations dépendantes administrées par la collectivité	21.965,00	3.500,00	439,35	18.904,35
	2033 01 François Généreux, legs	12.936,20	2.000,00	258,75	11.194,95
	2033 02 Fonds pour la jeunesse, legs de Christine Bienfaitante	9.028,80	1.500,00	180,60	7.709,40
204	Provisions	6.900,00	900,00	0,00	6.000,00
2049	Comptes correctifs d'actifs	6.900,00	900,00	0,00	6.000,00
	2049 01 Comptes correctifs d'actifs	6.900,00	900,00		6.000,00

Récapitulation détaillée du bilan

		Etat 01.01.01	Modification		Etat 31.12.01
			Diminution	Augmentation	
205	Passifs transitoires	1.260,00	1.260,00	1.200,00	1.200,00
2050	Passifs transitoires	1.260,00	1.260,00	1.200,00	1.200,00
2050 01	Passifs transitoires	1.260,00	1.260,00	1.200,00	1.200,00
23	Fortune nette	369.369,40	0,00	2.016,10	371.385,50
239	Fortune nette	369.369,40	0,00	2.016,10	371.385,50
2390	Fortune nette	369.369,40	0,00	2.016,10	371.385,50
2390 01	Fortune nette ²⁾	369.369,40		2.016,10	371.385,50

²⁾ Remarque: une importante fortune nette a été accumulée en prévision de la rénovation de l'église (cf. rapport préliminaire, sous "plan fina

Engagements conditionnels au 31 décembre 2001

- Aucun

Contrats de leasing pour lesquels les engagements sont conditionnels au 31 décembre 2001

- Aucun

Valeurs d'assurance incendie au 31 décembre 2001

	Patrimoine financier	Patrimoine administratif
• Objets mobiliers	140'000.—	
• Immeubles	990'000.—	3'500'000.—

Rapport succinct

de l'organe de vérification des comptes

relatif à la vérification de la comptabilité et
du compte annuel de l'exercice

2001

de la collectivité de droit communal

Paroisse de Villagemodèle

En notre qualité d'organe de vérification des comptes, nous avons vérifié la comptabilité et le compte annuel (bilan, compte de fonctionnement, compte des investissements et annexe du bilan). Nous avons révisé les postes du compte annuel et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, l'observation des compétences financières, ainsi que la présentation du compte annuel dans son ensemble.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'habilitation et d'indépendance. Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans le compte annuel puissent être constatées avec une assurance raisonnable.

Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Sur la base des vérifications effectuées, nous sommes en mesure d'attester que:

1. La comptabilité et le compte annuel de l'exercice susmentionné ont été établis selon les dispositions légales et réglementaires.
2. La révision intermédiaire sans avis préalable a été effectuée le 29 septembre 2001.
3. L'entretien final entre l'organe chargé de la vérification des comptes et une délégation du conseil de paroisse a eu lieu le 27 avril 2002.
4. Les vérifications obligatoires prescrites par le Guide des finances communales et l'annexe pour la vérification des comptes ont toutes été effectuées.
5. Nos travaux ont été effectués sur la base des formulaires officiels de révision.

L'organe de vérification des comptes recommande l'approbation du compte annuel clôturant avec un excédent de revenus de 2'016 francs 10.

Villagemodèle, le 27 avril 2002

Les membres de l'organe de vérification des comptes:

Gérard Exemplaïre

Thomas Gindrat

Sylvie Pointet

Apurement du compte annuel par le canton